



Conseil Municipal
de la commune de Clermont l'Hérault

Séance du mercredi 5 juillet 2023 à 18h
Salle Georges Brassens

Conseillers Municipaux en
exercice : 29

Conseillers Municipaux pré-
sents ou représentés : 28

Date de la convocation :
29 juin 2023

Délibération n° DCM23-07-05P13

Administration générale – Attribution d'une aide
financière communale dans le cadre de l'Opération
Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de
Renouvellement Urbain – Madame [REDACTED]

Le quorum est atteint.

Présents :

M. Gérard Bessière, *Maire, Président de la séance,*

Mme Isabelle Le Goff, M. Georges Elnecave, Mme Michelle Guibal, Mme Elisabeth Blanquet et Mme Véronique Delorme, *Adjoints,*

M. Jean-Jacques Pinet, M. Georges Bélart, Mme Catherine Klein, Mme Corinne Gonzalez, Mme Joëlle Mouchoux, Mme Rosemay Crémieux, Mme Hélène Cinési, M. Michaël Deltour, Mme Louise Jaber, M. Jean Garcia, Mme Marie Passieux, Mme Claude Blaho-Poncé, Mme Claudine Soulairac et M. Michel Vullierme, *Conseillers municipaux,*

Absents :

M. Jean-Marie Sabatier, M. Jean François Faustin, M. Jean-Luc Barral, M. Stéphane Garcia, M. Patrick Javourey, Mme Paquita Médiani, M. Franck Rugani, M. Salvador Ruiz et M. Laurent Dô.

Procurations :

M. Jean-Marie Sabatier à M. Gérard Bessière

M. Jean François Faustin à M. Georges Elnecave

M. Jean-Luc Barral à Mme Véronique Delorme

M. Patrick Javourey à Mme Claude Blaho-Poncé

M. Stéphane Garcia à Mme Hélène Cinési

M. Franck Rugani à Mme Marie Passieux

M. Salvador Ruiz à M. Michel Vullierme

M. Laurent Dô à Mme Claudine Soulairac

Rapporteur : M. Georges Bélart

Par délibération du 6 juillet 2022, le Conseil Municipal a voté le règlement d'attribution des aides de la commune dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Renouvellement Urbain (OPAH-RU) dont la convention a été signée le 12 avril 2022.

Les aides sur fonds propres de la commune de Clermont l'Hérault se déclinent dans ce dispositif opérationnel sur le montant de la dépense subventionnable HT (travaux et maîtrise d'œuvre) retenue par l'ANAH (Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat) et selon les taux indiqués dans le règlement susmentionné.

Après instruction des dossiers présentés en commissions du Département de l'Hérault (délégataire des aides ANAH) le 28 avril 2023, le projet suivant est éligible à l'attribution de la participation communale :

- Madame [REDACTED] - Travaux d'adaptation de salle de bain au [REDACTED] à Clermont l'Hérault.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- de décider l'attribution à Madame [REDACTED] une subvention de 289 €,
- d'autoriser Monsieur le Maire à engager toute démarche et à signer tout document ou acte se rapportant à l'objet de la délibération.

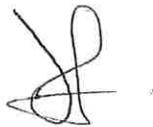
Ce dossier a été présenté devant la commission « Environnement et aménagement de l'espace » réunie le 28 juin 2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE d'attribuer à Madame [REDACTED] une subvention de 289 €,

AUTORISE Monsieur le Maire à engager toute démarche et à signer tout document ou acte se rapportant à l'objet de la délibération.

Secrétaire de séance,



Louise JABER

Maire et président de séance,



Gérard BESSIERE